

5,9 km Randonnée en Lot-et-Garonne

Lac d'Arasse / Marsac - Cté de Com. du Canton de Prayssas

AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

WWW.TOURISME-LOTETGARONNE.COM



- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

Légende

- Monument classé
- Point de vue
- Eglise
- Curiosité
- Vigne
- Château d'eau

Code de Balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction
- Variante

Randonnée en Lot-et-Garonne

Lac d'Arasse / Marsac - Cté de Com. du Canton de Prayssas

AVEC LE COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DU TOURISME

WWW.TOURISME-LOTETGARONNE.COM



Vous allez faire 5,9 km. Vous devez compter 2 h de marche, 0 h 45 à VTT. Vous êtes à 14 km au nord d'Agen par la N 21 et la D 13, via Foulayronnes et St-Julien. 500 m après ce lieu-dit, suivre la route à droite. Vous stationnez sur le parking du lac d'Arasse. Vous partez de cet endroit. Vous emportez une gourde et des jumelles. Le balisage est bleu. Difficulté : facile. Dénivelée cumulée : 170 m.

Lac d'Arasse, vers l'église romane de Marsac

Des pigeonniers en pierre et de nombreux panoramas sur le château d'Arasse, l'église de Marsac et le lac d'Arasse accompagnent cette randonnée qui compte quelques passages à forte déclivité.

- ❶ A la sortie du parking, suivre la route montante à droite sur quelques mètres.
- ❷ Monter à gauche sur l'allée bitumée de Gouget Bas et Gouget Haut. En haut, poursuivre tout droit au milieu du champ sur un chemin herbeux (*vue à droite sur le château d'Arasse et le lac du même nom*). Virer à gauche pour passer au-dessus d'un bois escarpé. Prendre l'allée goudronnée de la ferme de Maurel Haut à droite sur un peu plus de 500 m.
- ❸ Dans un virage, bifurquer à droite le long d'un bosquet. Suivre un chemin de terre qui passe dans le hameau de Laroque (*pigeonnier*).
 - Variante vers le point 9, circuit de 3,8 km. Virer à droite au pied d'un talus planté de chênes. Laisser deux chemins à gauche. Suivre un chemin de terre au-dessus d'un bois escarpé. Passer en-dessous des maisons de Sauvagnères. Au bout de l'allée empierrée, descendre à droite sur la route, sur une centaine de mètres. Virer à gauche sur le chemin du lac.
- ❹ Grimper tout droit sur l'allée bitumée.
 - Hors sentier, traverser la D 113 avec prudence pour voir l'église romane de Marsac.
- ❺ Avant la Départementale 113 tourner à droite vers la ferme de Lavedan (*nouvelle vue sur le château d'Arasse*). Après le pigeonnier, traverser l'allée empierrée. Poursuivre en face sur un chemin herbeux. Longer un bois et suivre un chemin à travers champ. Contourner le grillage de la maison de Lacastagnal. Depuis le portail, prendre l'allée goudronnée.
- ❻ Traverser le carrefour en direction de Castella. Suivre le C 501 sur environ 340 m.
- ❼ Descendre à droite sur l'allée bitumée de Jouany. Après la dernière maison, continuer tout droit sur quelques mètres sur un chemin caillouteux. Au premier croisement descendre à droite contre une haie. Dans un virage, sous un talus calcaire, aller tout droit dans un bosquet.
- ❽ Bifurquer à droite sur le chemin bordant le lac d'Arasse.
- ❾ Avant la route, descendre à gauche sur un chemin de terre.

L'église Saint-Etienne de Marsac

Cet édifice de style roman, massif, en partie détruit pendant les guerres de religion fut remanié au 17^{ème} siècle. Le clocher-mur construit au 18^{ème} siècle s'effondra en partie à la fin du 19^{ème} siècle. L'église de Marsac était le siège d'un prieuré qui dépendait de l'abbaye bénédictine de Clairac. Elle fut acquise par François de Montpezat en 1579, rattachée au collège d'Agen en 1714, puis à la sacristie de Saint-Jean de Latran en 1729. Une coupole coiffait probablement la croisée du transept à nef unique. Le portail occidental et les chapiteaux du chœur ornés de feuilles, de volutes et de pommes de pin sont de vestiges de l'époque romane. Un cordon de trois rangées de billettes en damier délimite la voûte dans le chœur.

Pour en savoir plus...

Comité Départemental du Tourisme

de Lot-et-Garonne 05 53 66 14 14

www.tourisme-lotetgaronne.com

Service randonnée 05 53 66 13 33

Courriel : randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Communauté de Communes du

Canton de Prayssas 05.53.95.42.18

<http://www.cc-cantonprayssas.fr>

cdcprayssas.tourisme@orange.fr

ou mairiedelaugnac@wanadoo.fr



Communauté de communes
du canton de Prayssas